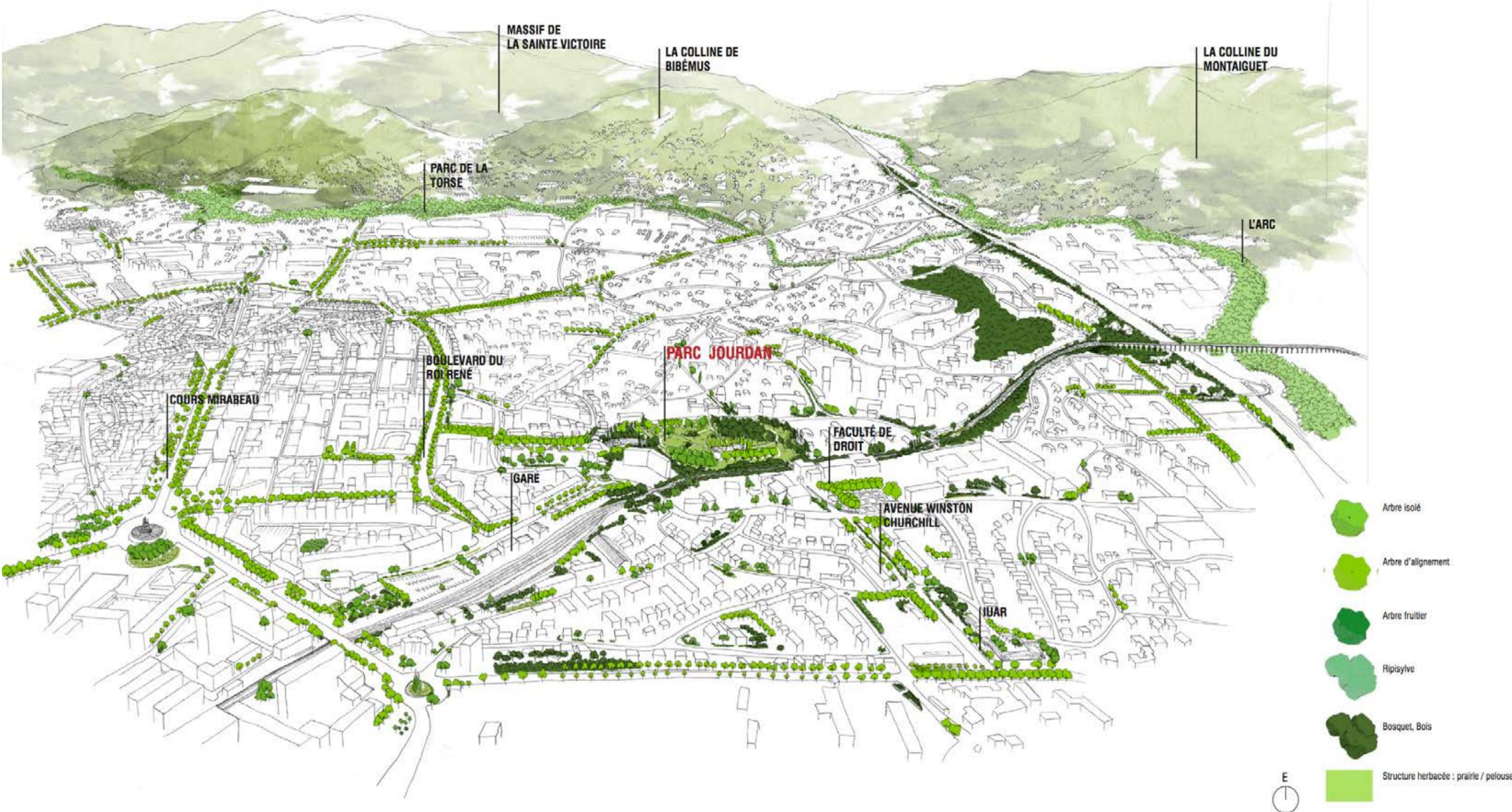


# UN PARC NATUREL URBAIN À AIX-EN-PROVENCE

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA VILLE EN CONSTRUISANT L'URBAIN AVEC LA NATURE



AIX EN PROVENCE  
LA VILLE



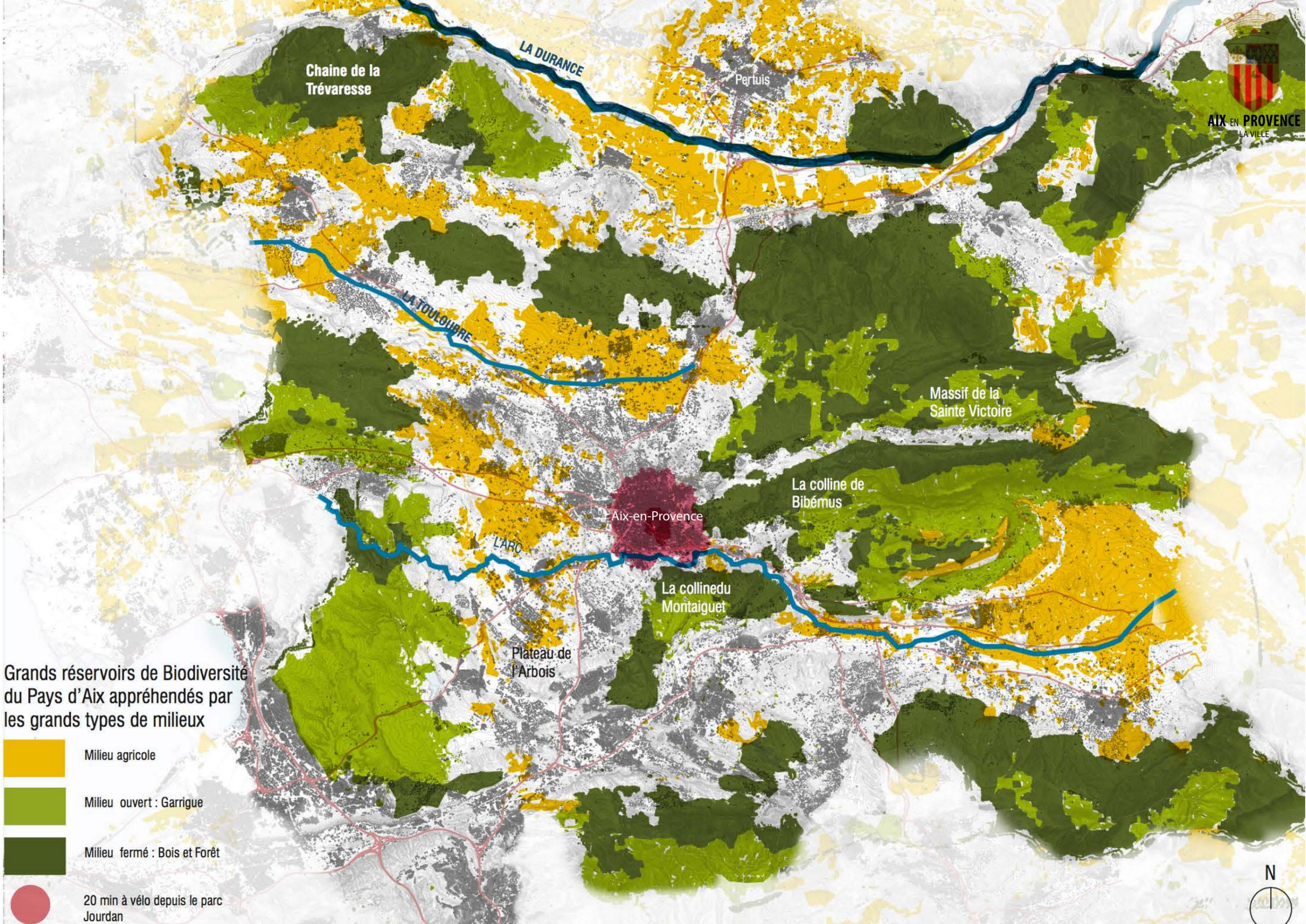
Aix-en-Provence a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. La ville a besoin de valoriser son maillage piéton et cyclable tout en valorisant son environnement naturel et urbain.

Les cheminements piétons et les itinéraires cyclables déjà présents sur le territoire communal présentent un objectif de taille pour le développement de la pratique des modes actifs. Mais la qualité et le bien-être en Ville passe aussi par la présence d'espaces de nature. Aix-en-Provence est une ville où l'on marche. Ville à taille humaine, celle-ci doit réussir à maintenir cette grande qualité sur le long terme tout en y intégrant durablement des espaces de nature, essentiels au bien-être dans la Ville.

A l'heure où la pratique de la marche contribue à la santé de la ville et de ses citoyens, celle-ci doit aujourd'hui redevenir le premier mode de déplacements des citoyens. Utilisée pour le prolongement des trajets, effectuée en transport collectif ou en voiture, utilisée également pour ses déplacements ou ses loisirs, la pratique de la marche est d'une importance capitale en ville. La qualité du maillage pédestre est par conséquent d'un intérêt prioritaire pour la progression des piétons et cette qualité passe au travers de l'agrément des espaces de nature. Car le végétal décliné sous toutes ses formes (arbres, massif, squares, jardins, parcs...) crée des espaces où il fait bon vivre.

En d'autres termes, favoriser la marche s'inscrit au cœur des réflexions actuelles sur le développement des villes et plus globalement sur la notion du développement durable. Les normes et les démarches appliquées jusqu'à aujourd'hui pour faciliter la circulation des automobiles doivent être maintenant motivées pour les piétons et les cyclistes. Un changement doit s'opérer, car le piéton et le cycliste ont besoin d'espaces agréables et confortables pour se sentir accueillis en ville, qui doivent être traduits par la présence d'espaces de nature en milieu urbain.

C'est ainsi que la constitution d'un projet de PNU pour la Ville d'Aix-en-Provence permettrait de répondre aux objectifs sociaux, économiques et écologiques tout en valorisant des espaces de nature présents en ville. C'est en faisant communiquer espaces urbains et espaces de nature que le PNU sert à la ville et à ses habitants. Le réseau qu'il crée permet ainsi de fédérer l'ensemble des interactions des modes actifs, en regroupant la globalité des itinéraires piétons et cyclables pour les inclure dans une trame de grande valeur environnementale. Enfin, ce projet de PNU permettra de répondre notamment aux enjeux actuels du développement durable et de la transition écologique en s'inscrivant comme une des étapes au développement de la ville d'aujourd'hui et de demain.



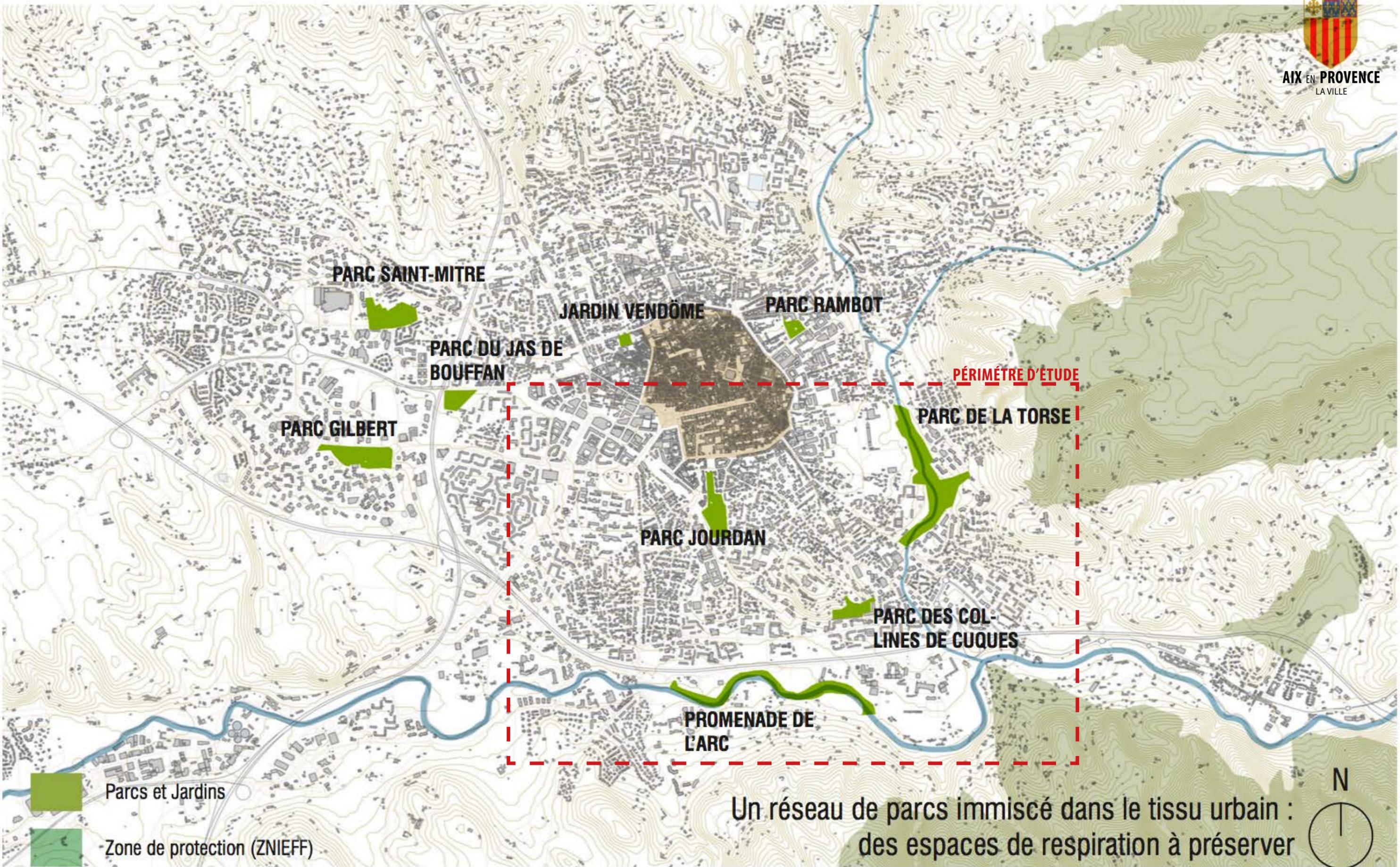
Grands réservoirs de Biodiversité du Pays d'Aix appréhendés par les grands types de milieux

-  Milieu agricole
-  Milieu ouvert : Garrigue
-  Milieu fermé : Bois et Forêt
-  20 min à vélo depuis le parc Jourdan



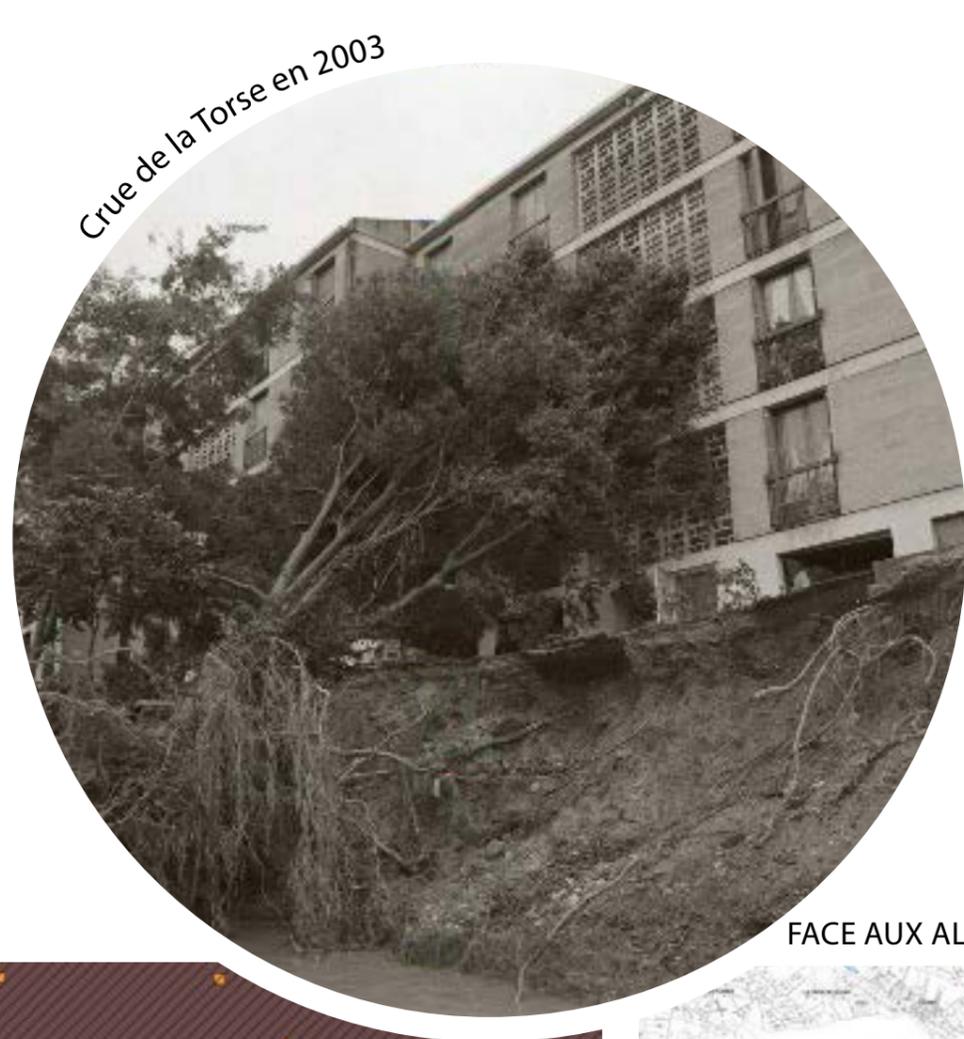


AIX EN PROVENCE  
LA VILLE



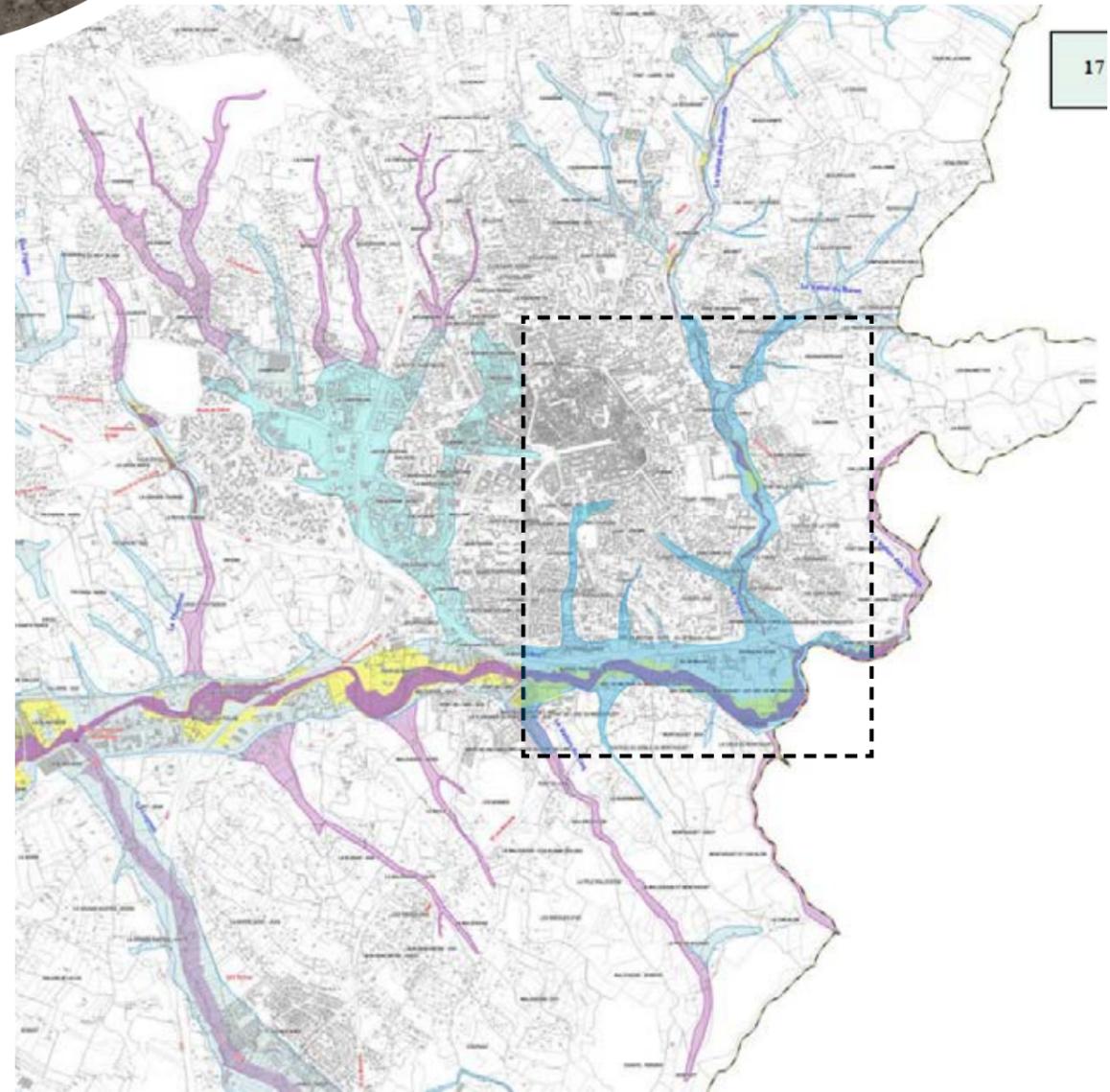
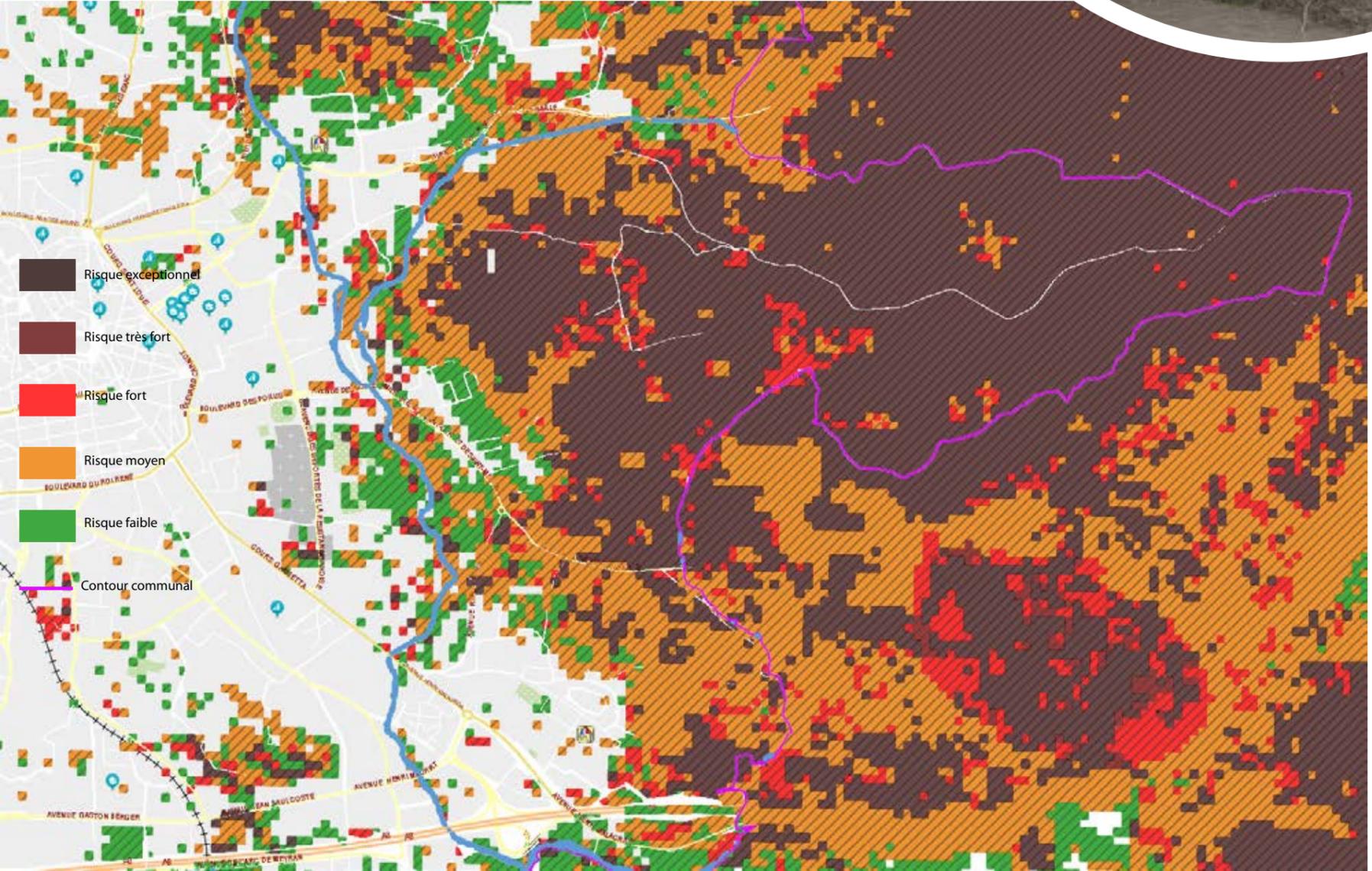
# LES RISQUES NATURELS : ENJEUX DE DEMAIN

Le besoin de nature en ville sera dans le futur une nécessité pour la ville de demain et pour ses citoyens. Si aujourd'hui les enjeux du changement climatique replacent l'écologie au cœur de l'espace urbain, c'est pour que la ville de demain parvienne à réguler les effets d'îlot de chaleur, de pollution ou d'imperméabilisation des sols. Les citoyens accusent déjà, lors des canicules, de chaleurs insupportables causées par l'aspect minéral des centres-ville qui diffuse la chaleur emmagasinée dans la journée, ou des pics de pollution dûs à l'important trafic routier.



UN RISQUE INCENDIE QUI MENACE AIX-EN-PROVENCE  
LA TORSE PROTÈGE LA VILLE À L'EST

LE RISQUE INONDATION SERA DE PLUS EN PLUS PRÉSENT  
FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES ET À L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS



# UN PATRIMOINE CULTUREL QUI GRAVITE AUTOUR DU CENTRE HISTORIQUE

Il existe en réalité un patrimoine très peu connu, gravitant autour du centre-ville. Le PNU, dans son extension, peut également servir à faire connaître tout un patrimoine, référencé et reconnu mais peu valorisé actuellement. La création d'un PNU permettrait donc de sauvegarder et de valoriser un patrimoine soumis à l'oubli collectif. De plus, des randonnées urbaines pourraient être initiées depuis le centre-ville (Cours Mirabeau) pour re-découvrir un patrimoine naturel et culturel, en passant par des espaces de natures qui caractérisent le territoire aixois et ses environs.

Tour d'Aygos



①

Pavillon de la Torse XVIIIe siècle



①



Ancienne cité U Abram Architecte : G.CASTEL

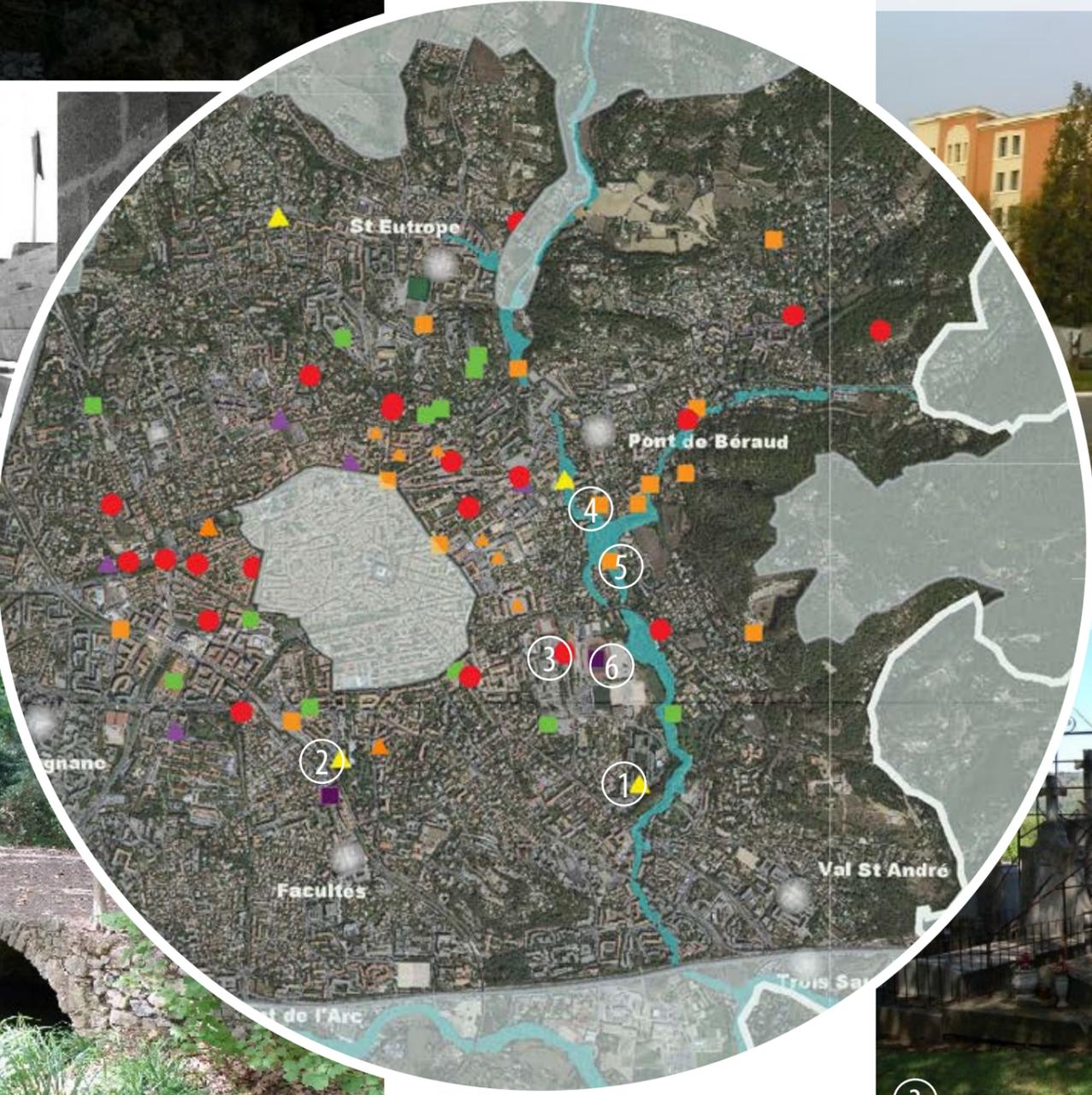


②

Tribune du stade municipal Architecte F.POUILLON



⑥



Pyramide Baret



⑤

Ouvrage d'art



④

Cimetière St Pierre Tombeau Cézanne



③

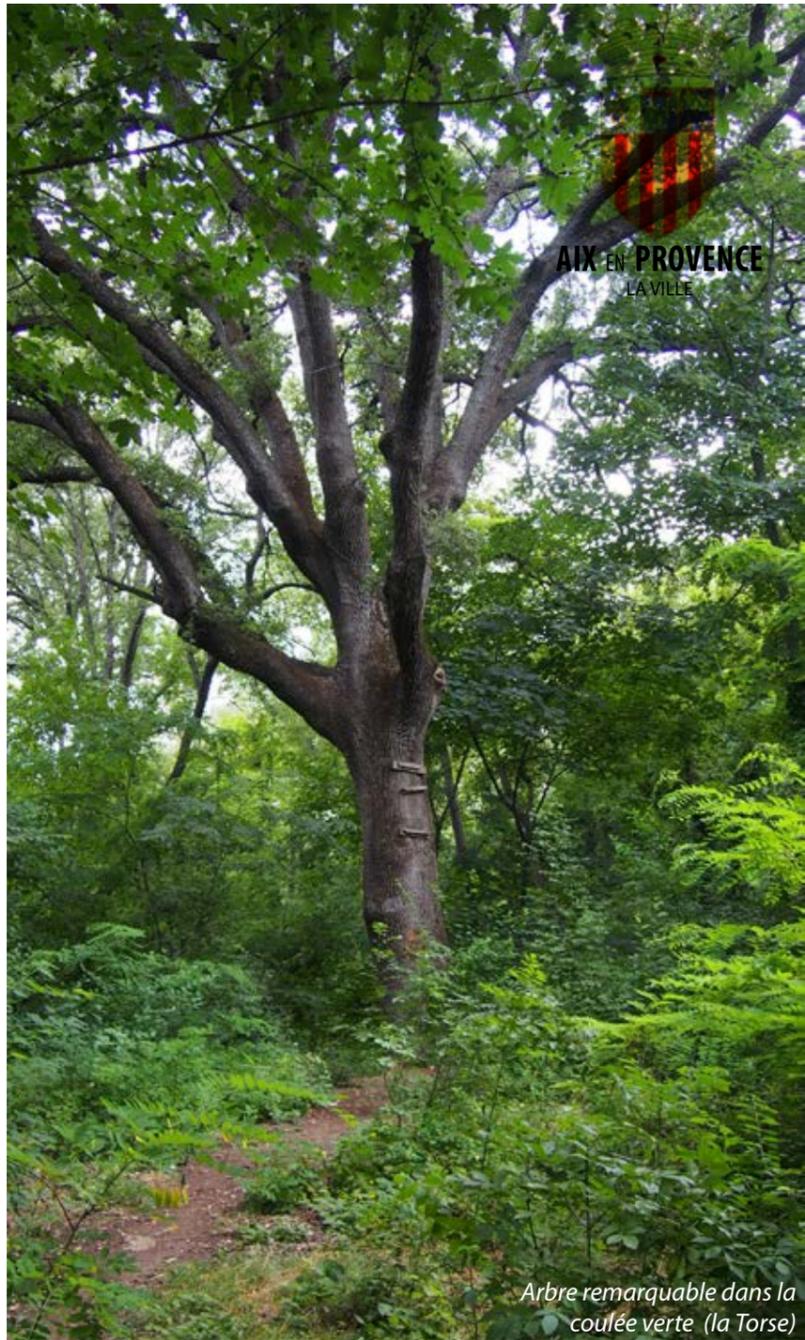
LE PATRIMOINE NATUREL PRÉSENT SUR LE TERRITOIRE URBAIN D'AIX-EN-PROVENCE



*Pelouses du parc Jourdan*

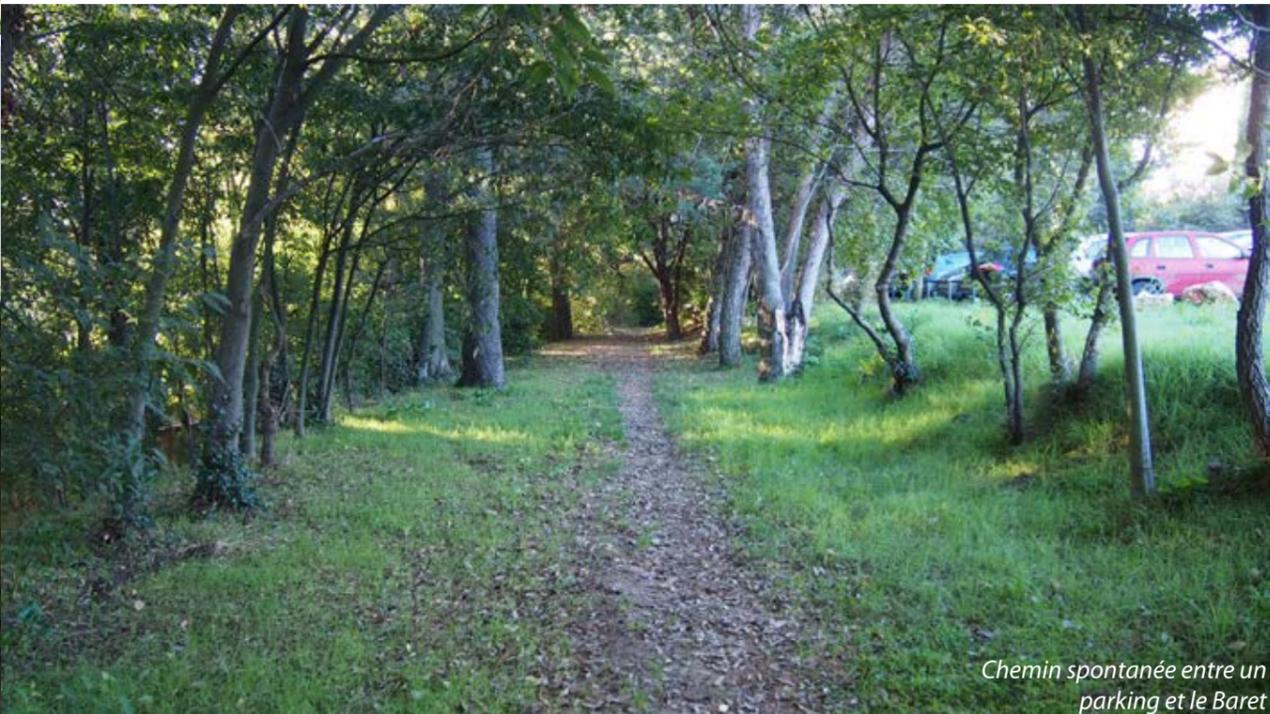


*Parc des collines de Cuques*

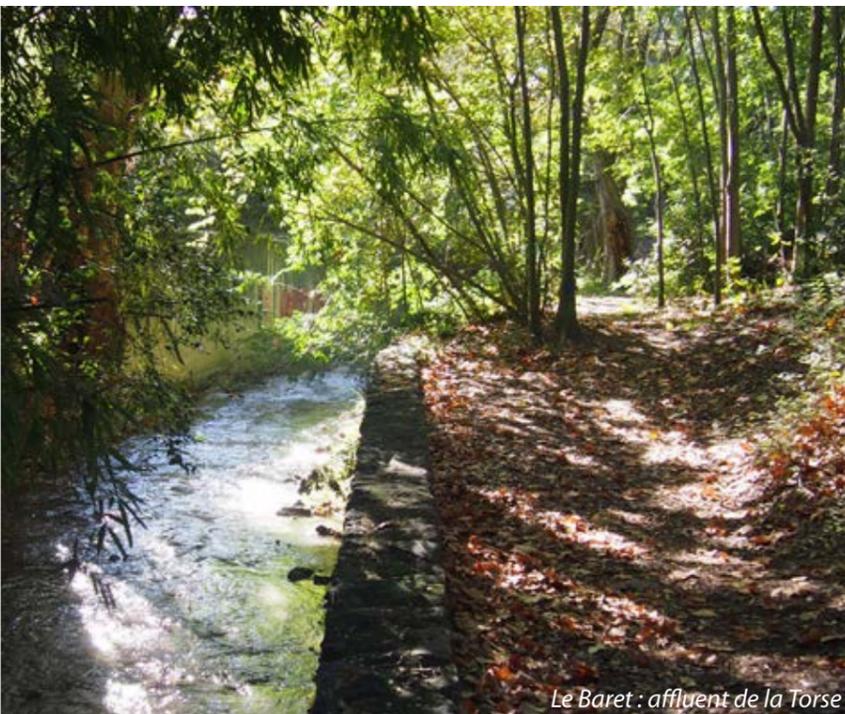


AIX-EN-PROVENCE  
LA VILLE

*Arbre remarquable dans la  
coulée verte (la Torse)*



*Chemin spontanée entre un  
parking et le Baret*



*Le Baret : affluent de la Torse*



*Roc fleuri : terrain acquis par la ville durant l'été 2018*

UN BELVÉDÈRE NATUREL SUR LA VILLE



**AIX EN PROVENCE**  
LA VILLE



*Depuis le massif de Bibémus  
(15 minutes à pied depuis le parc de la Torse)*

# ZONE DE CHALANDISE AUTOUR DES ARRÊTS DU BHNS (RAYON DE 10MIN À PIEDS)

Tracé du BHNS



Arrêts bhns



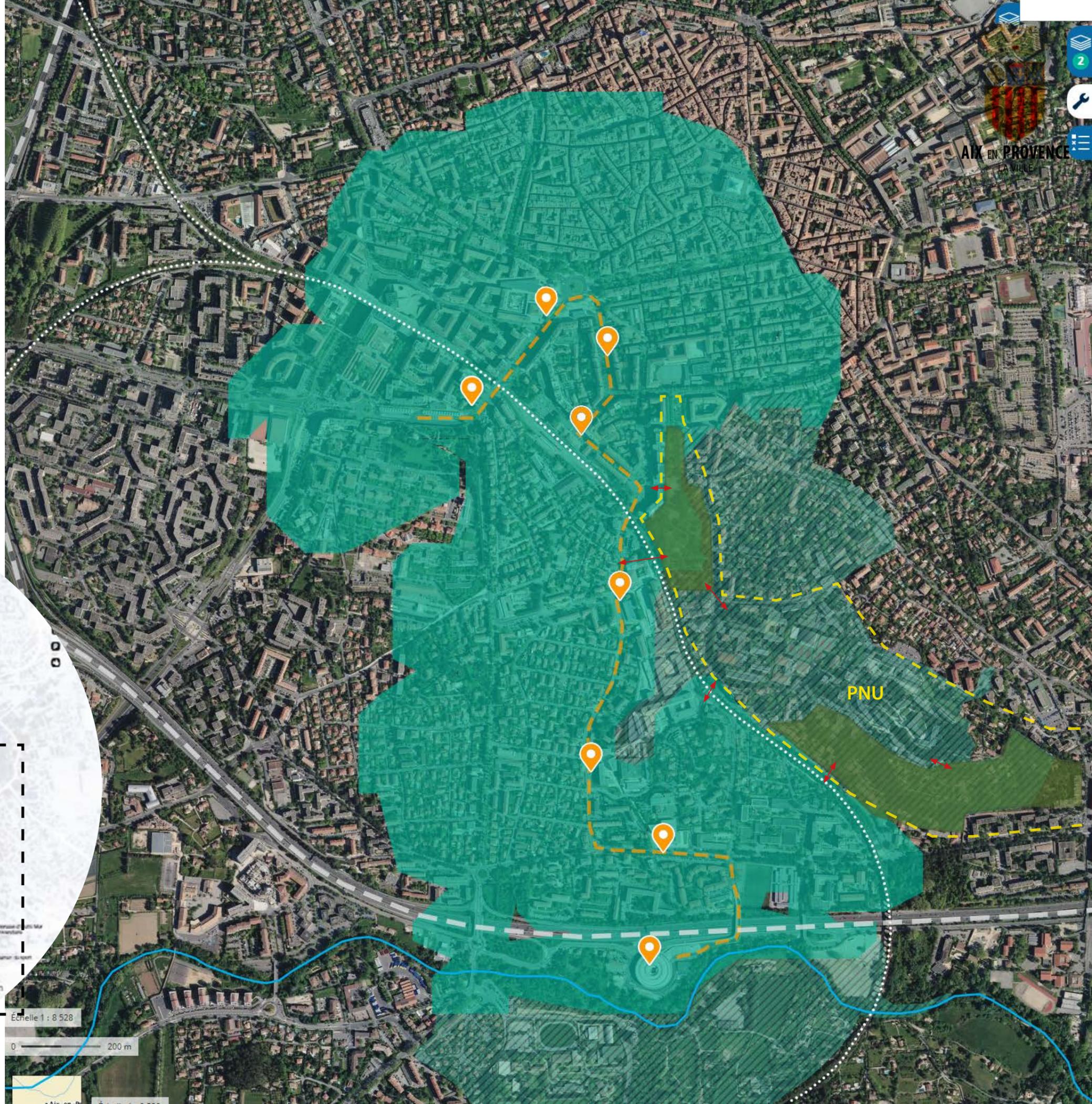
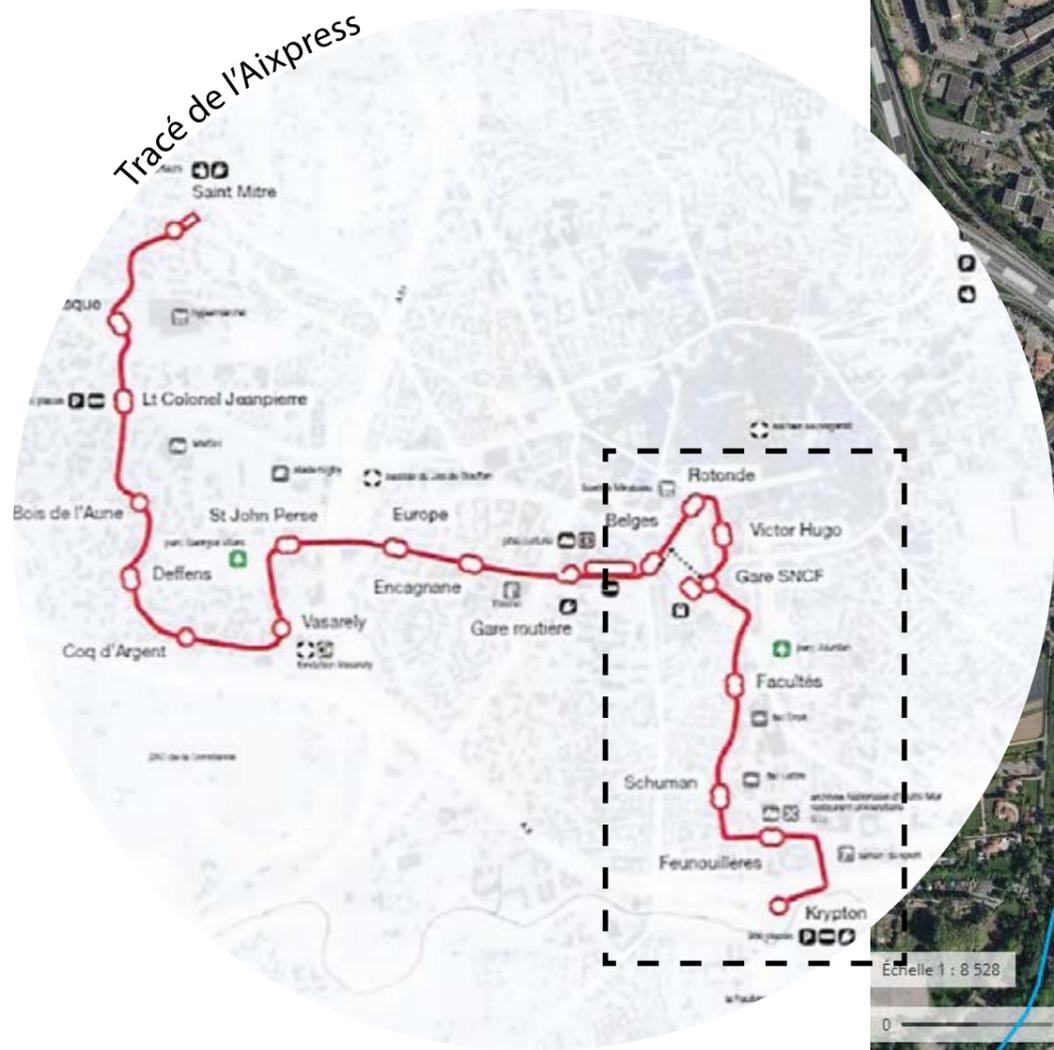
Zone de chalandise actuelle



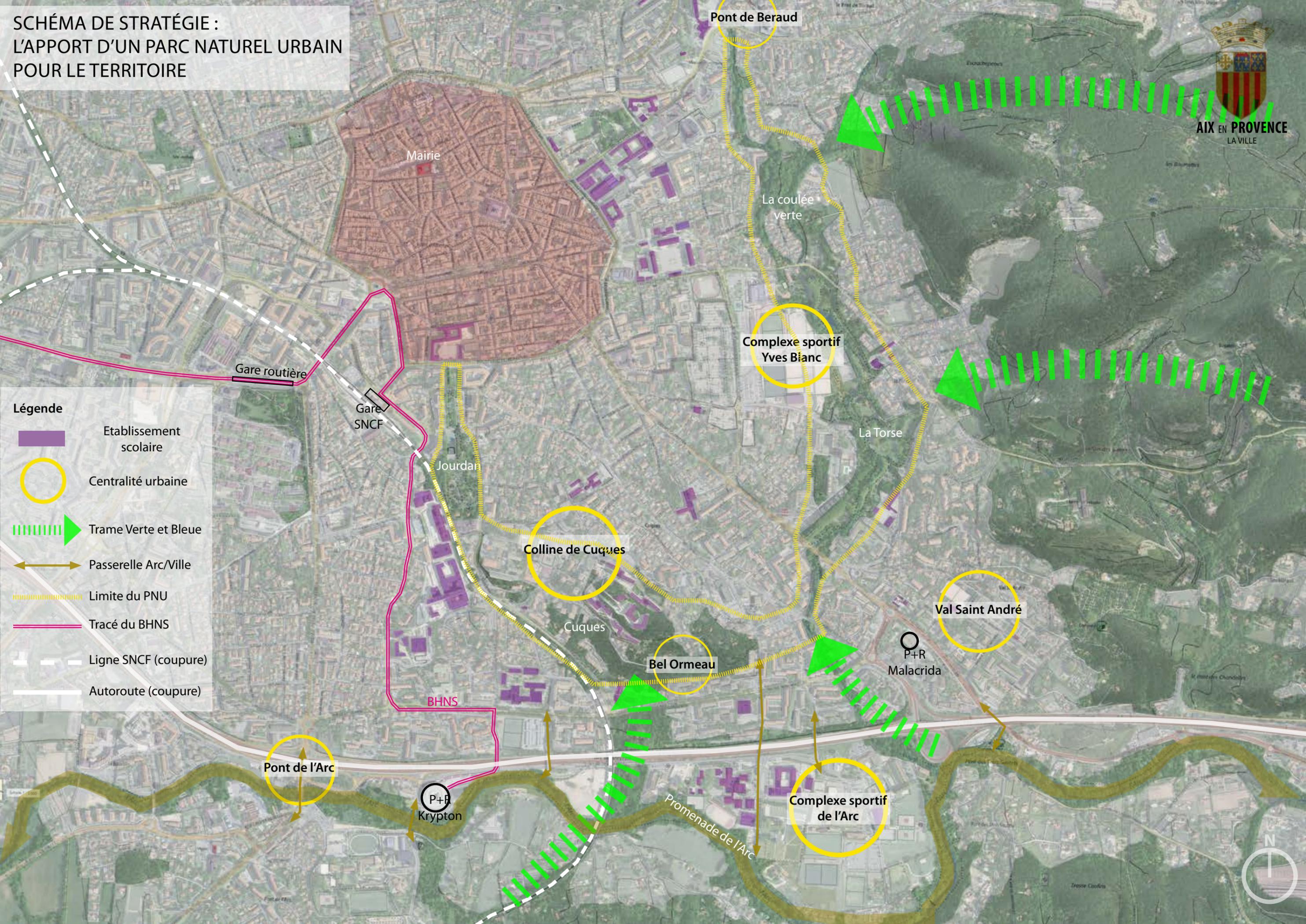
Zone de chalandise future

Limite PNU

Traversé mise en valeur



# SCHÉMA DE STRATÉGIE : L'APPORT D'UN PARC NATUREL URBAIN POUR LE TERRITOIRE



**Légende**

- Etablissement scolaire
- Centralité urbaine
- Trame Verte et Bleue
- Passerelle Arc/Ville
- Limite du PNU
- Tracé du BHNS
- Ligne SNCF (coupure)
- Autoroute (coupure)

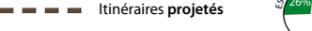
# LE PARC NATUREL URBAIN DU TERRITOIRE AIXOIS

« Inspiré de la démarche des parcs naturels régionaux (PNR), le PNU est une entité fondée sur la nécessité d'allier espaces urbains et espaces de nature.

Cette démarche invite à construire la ville à partir du respect du patrimoine naturel et urbain en y favorisant des accès au territoire.

Le PNU projeté est une entité qui se compose du **parc Jourdan**, du **parc des Collines de Cuques** et de **la Torse** jusqu'au pont de Béraud. Il intègre des pôles urbains telle que des cités universitaires, des écoles, des commerces, des quartiers (Faculté, Val St-André, Pont de Béraud, Centre-ville), des résidences d'habitations et des pôles culturels. Allier espaces urbains et espaces de nature composent une nouvelle vision pour le développement de la Ville. Elle permet notamment de répondre aux problématiques environnementales en zone urbaine ».

## Le PNU Jourdan-Cuques-Torse

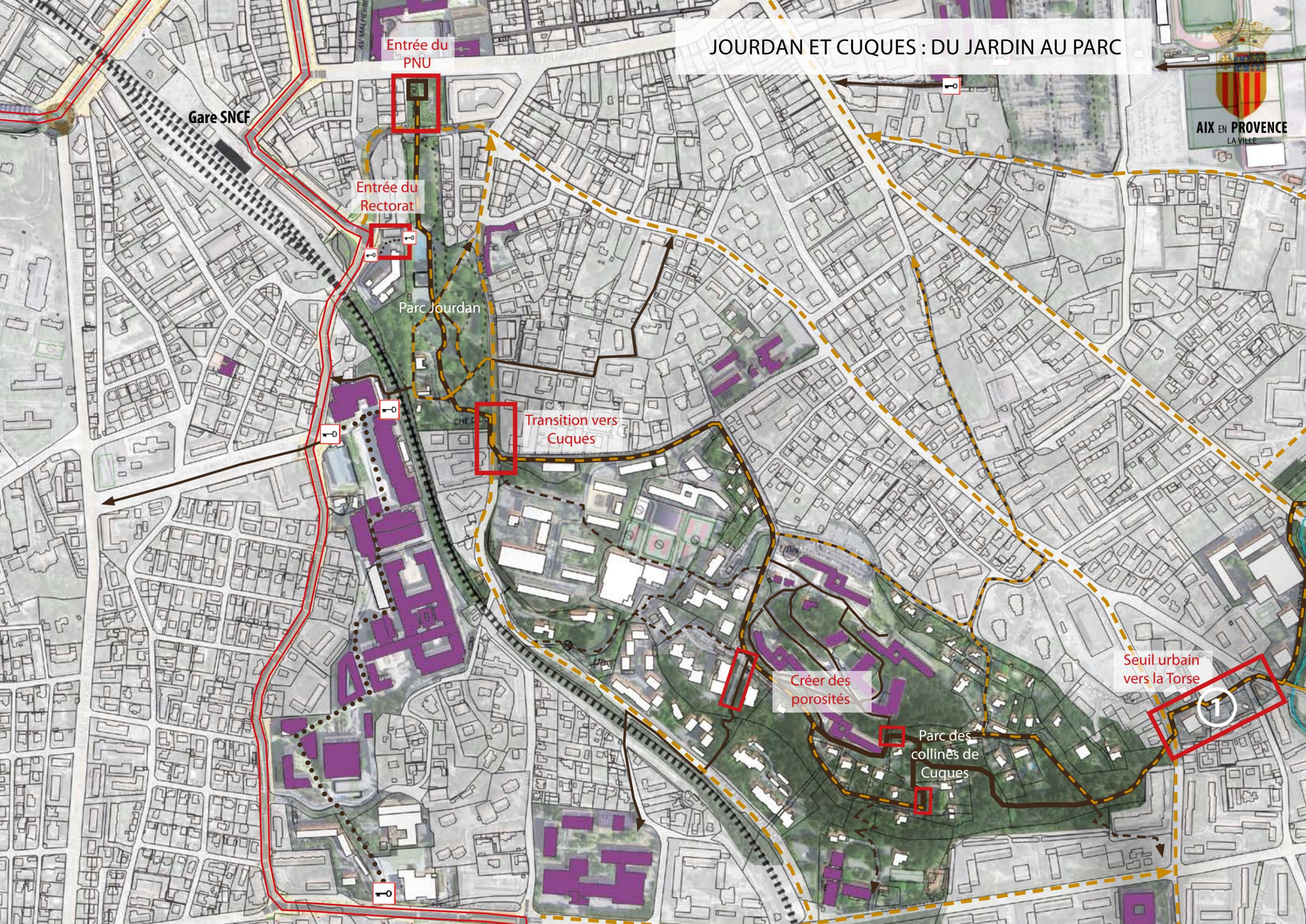
-  Itinéraire principal (4,6km)
-  Itinéraires existants valorisables
-  Itinéraires verrouillés existants
-  Itinéraires projetés
-  BHNS
-  Pistes cyclables
-  Entrées/Sorties du PNU
-  Établissements scolaires
-  Mairie et mairies annexes



250 m



# JOURDAN ET CUQUES : DU JARDIN AU PARC



Entrée du PNU

Gare SNCF

Entrée du Rectorat

Parc Jourdan

Transition vers Cuques

Créer des porosités

Parc des collines de Cuques

Seuil urbain vers la Torse

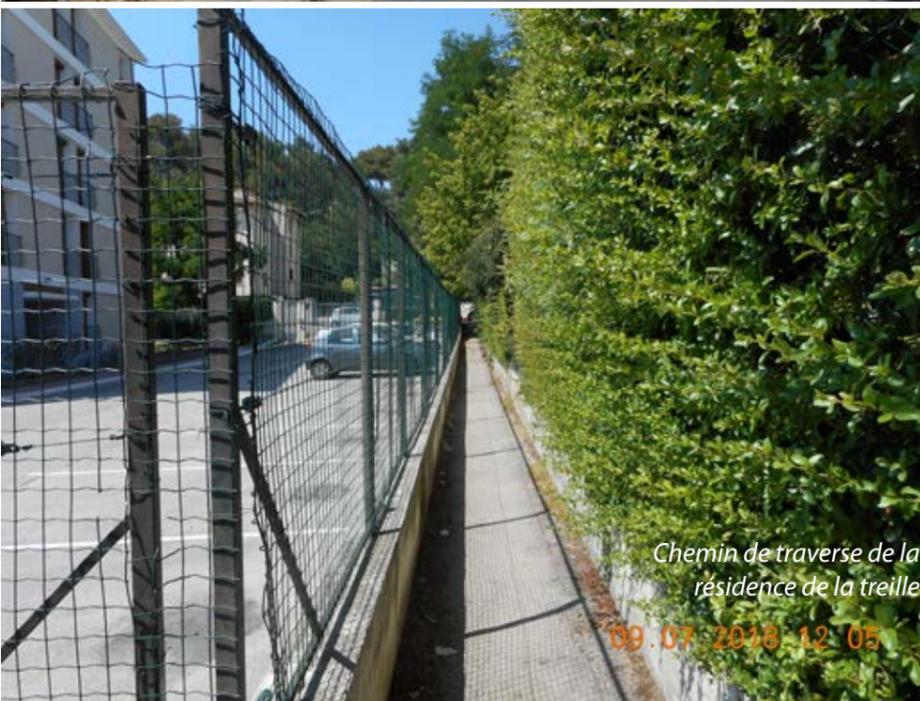
1

# ① DES LIAISONS IMPORTANTES POUR LE QUARTIER ET LE TERRITOIRE



AIX EN PROVENCE  
LA VILLE

Proposer des ambiances urbaines apaisées et augmenter les zones de contact avec la nature, si demandées par le citoyen, est une ambition que la ville doit porter dans ses projets de développements. Cette dynamique s'inscrit également avec l'impulsion du Grenelle de l'Environnement, élément fondateur de la transition écologique, qui considère sérieusement la place de la nature en ville, en valorisant par exemple la trame verte et bleue en ville ou en assimilant la charte de l'arbre.



VAL SAINT-ANDRÉ EST  
CEINTURÉ PAR DES ENTITÉS  
GÉOGRAPHIQUES FORTES



La Torse

La continuité  
de la Torse

2

Parc des  
collines de  
Cuques

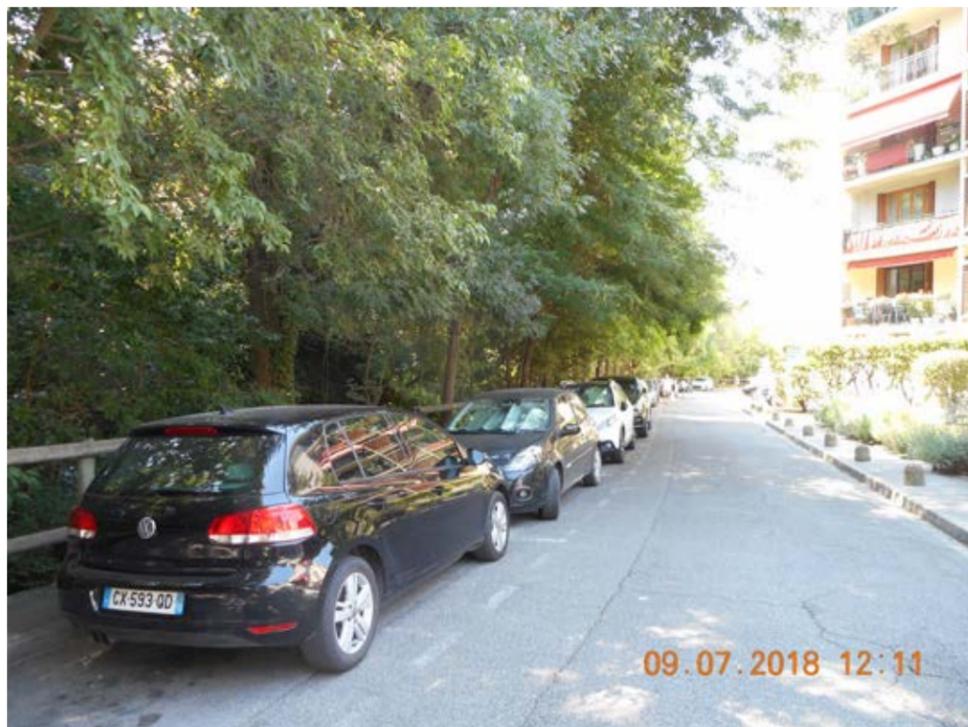
P+R Malacrida

Un cœur de quartier  
comme porte d'entrée

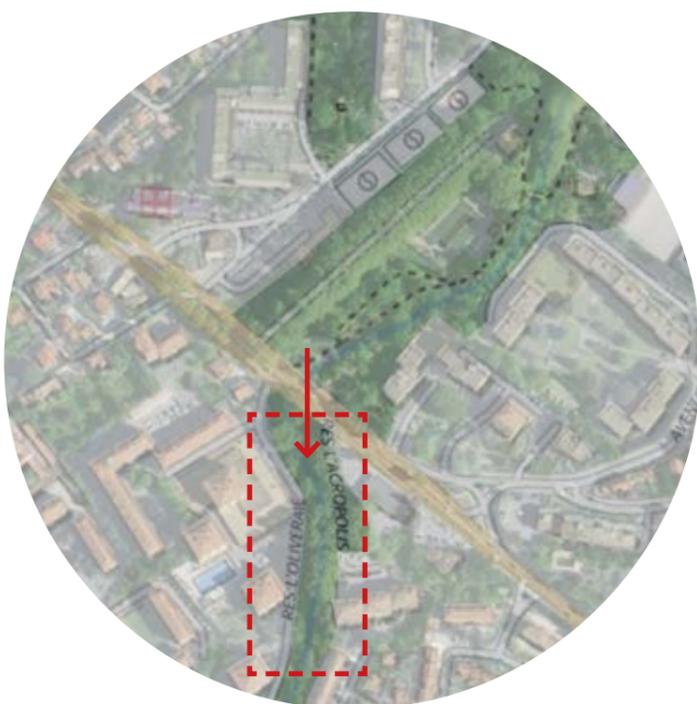


## ② APPUYER DES LIAISONS AVEC LES ENTITÉS NATURELLES

Le déplacement piéton a réellement besoin de cohérence et de continuité pour pouvoir être attractif. La constitution d'un PNU souhaite apporter toutes les conditions pour susciter l'envie et le plaisir du citoyen à marcher. Sécurité, fluidité, accessibilité, espaces verts de qualité, rapidité et temps de parcours indiqués seront les éléments forts que le PNU mobilisera pour inciter le citoyen à changer sa pratique de déplacement. C'est en proposant un environnement attractif, en s'appuyant sur les trames naturelles, que l'on intéressera le plus grand nombre à la pratique des modes actifs.



AUJOURD'HUI



PROPOSITION



# TORSE NORD : LE LIEN VILLE NATURE



Entrée Nord  
Créer un Parc



3

Coulée verte

Roc fleuri

Belvédère



Seuil Torse Nord



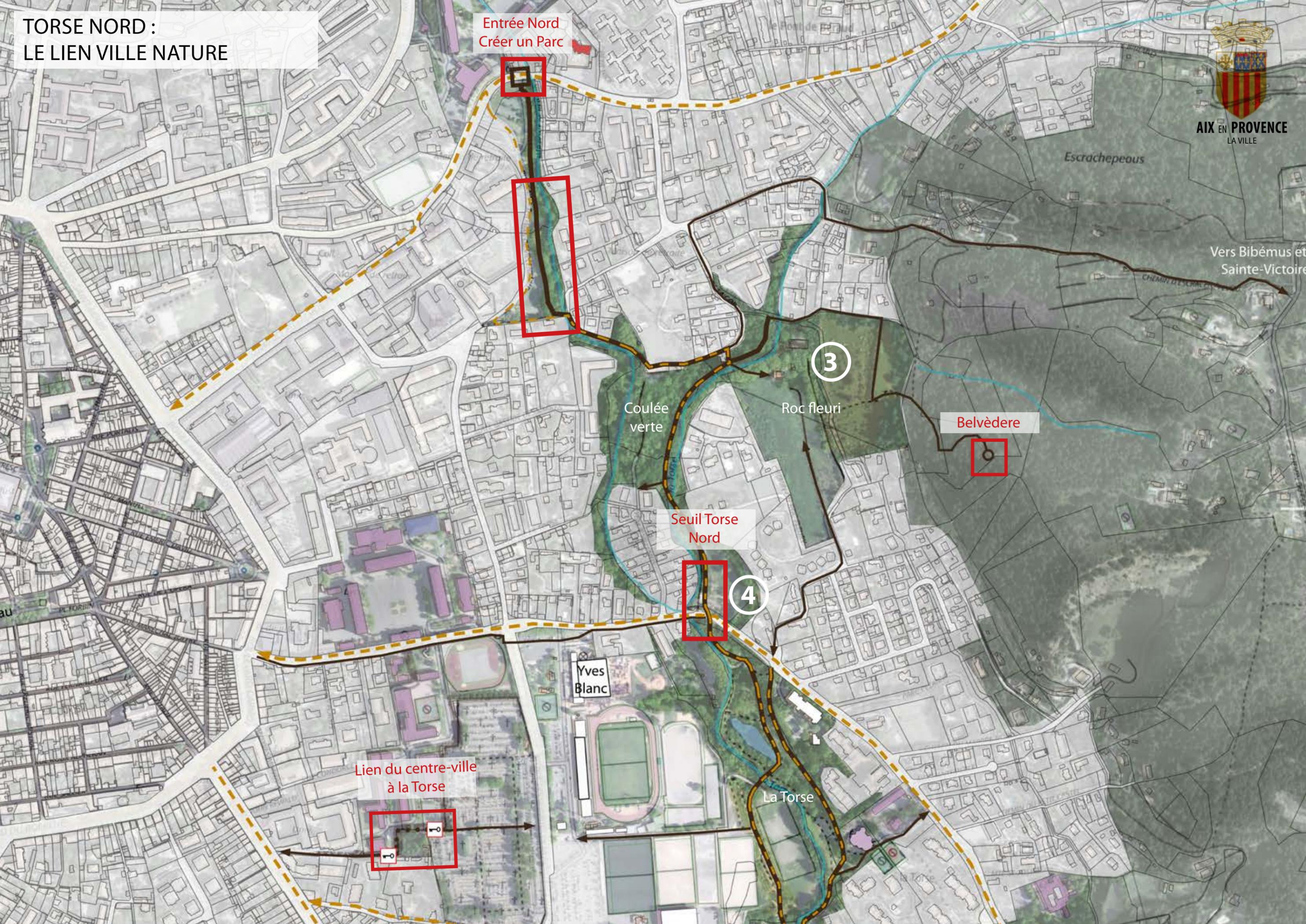
4

Yves Blanc

Lien du centre-ville  
à la Torse



La Torse





### 3 DE NOUVEAUX ESPACES DE NATURE À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR



### 4 DES ESPACES DE NATURE EXISTANTS À VALORISER

La constitution d'un PNU serait également un levier touristique et de sensibilisation. Le public pourrait être sensibilisé aux différents risques naturels que sont les incendies ou l'érosion des sols qui deviennent des enjeux majeurs dans la préservation des territoires et des paysages en région PACA.

